



Strasbourg, le 17 janvier 2024

Strasbourg : début de la campagne annuelle de recensement

La campagne annuelle du recensement de la population de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) se déroulera du **jeudi 18 janvier au samedi 24 février 2024.** Un échantillon de 8% des adresses, préalablement défini par l'organisme, sera concerné. Les Strasbourgeois es recensé es cette année recevront une lettre d'information dans leur boîte aux lettres.

Pour rappel, le recensement permet d'établir le nombre officiel de résidents de la ville et de fournir des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport, logements). Outre le rôle du recensement dans la détermination de la participation financière de l'État au budget de la ville, les résultats seront utiles pour identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Deux méthodes pour participer au recensement :

- Effectuer le recensement en ligne en utilisant les codes fournis et en accédant au site dédié.
- Remplir deux questionnaires papier : l'un sur les caractéristiques du logement, l'autre sur des informations personnelles pour chaque personne qui compose le foyer.

À noter que **la participation au recensement est obligatoire et gratuite**. Les données recueillies sont confidentielles et seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.

Plus d'informations sur <u>strasbourg.eu/-/campagne-recensement</u>

